



*Le présent marché s'inscrit dans le cadre de
l'appel à projet Gestion Intégrée de la Zone
Côtière piloté par la Région Bretagne*



Prestation de services

CAHIER DES CHARGES

Réalisation de l'Etat Initial de l'Environnement
Naturel Marin, appui à l'élaboration des
orientations, et évaluation environnementale de
l'interSCoT maritime de Cornouaille

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT

Date limite et heure limite de réception des offres :

vendredi 13 juin 2014, à 16h30

TABLE DES MATIERES

- 1- CONTEXTE
- 2- OBJET DE LA MISSION
- 3- PRESTATIONS ATTENDUES
- 4- DEROULEMENT DE L'ETUDE
- 5- DONNEES EXPLOITABLES
- 6- CONTENU DE L'OFFRE
- 7- ANALYSE DES OFFRES
- 8- REGLEMENT DE LA PRESTATION

ANNEXES :

1. Carte des 5 SCoT cornouillais
2. Réponse de la Cornouaille à l'appel à projet GIZC de la région Bretagne
3. Schéma de la gouvernance du projet maritime de Cornouaille
4. Périmètre de l'étude
5. Périmètre des principales protections environnementales réglementaires et des SAGE du périmètre de l'étude
6. Liste des études qui seront transmises au prestataire au démarrage de l'Etude
7. Sommaire du rapport de diagnostic des activités et ressources de la Mer de Cornouaille rédigé par Quimper Cornouaille Développement
8. Table des cartes intégrées au rapport de diagnostic

1. CONTEXTE

1.1. COMPETENCES DU MAITRE D'OUVRAGE

Quimper Cornouaille Développement (QCD) est l'agence de développement économique et d'urbanisme de la Cornouaille. Elle est également la structure porteuse du Pays de Cornouaille, et l'Agence locale de l'énergie. Son objectif principal est de contribuer au développement harmonieux de la Cornouaille tant au point de vue économique qu'au point de vue de l'aménagement du territoire.

Quimper Cornouaille Développement est une association loi 1901 dont les principaux partenaires sont les 10 communautés de communes ou d'agglomération de Cornouaille¹, l'État, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général du Finistère, les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'industrie de Quimper Cornouaille, Chambre d'agriculture du Finistère, Chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère) et

¹Quimper Communauté, Communautés de communes du Pays de Quimperlé, du Pays Glazik, du Pays de Châteaulin Porzay, du Pays Bigouden Sud, de Douarnenez Communauté, du Pays Fouesnantais, du Haut Pays Bigouden, du Cap Sizun et Communauté d'agglomération de Concarneau Cornouaille Agglomération

d'autres personnes de droit public. Elle a été mise en place en février 2010 et a intégré début 2011 les missions du GIP (Groupement d'Intérêt Public)-Pays de Cornouaille.

Quimper Cornouaille Développement est le Maître d'ouvrage de l'étude, qui devra être réalisée en étroite collaboration avec le Comité de Pilotage de la démarche et le comité technique mis en place pour le présent marché.

2. INTERSCOT CORNOUAILLAIS

En tant qu'agence d'urbanisme, Quimper Cornouaille Développement anime la démarche interSCoT Cornouaille. Elle vise à permettre aux 5 SCoT qui la composent (cf. carte - annexe 1) de partager leurs visions sur des thématiques croisées d'aménagement du territoire comme la répartition des déplacements, le commerce ou ici les questions maritimes. La démarche permet d'assurer la cohérence des projets stratégiques d'aménagement et de développement équilibré ainsi que la complémentarité des objectifs et orientations sur des enjeux communs pour l'équilibre de leurs territoires.

3. PROJET MARITIME DE L'INTERSCOT



La réalisation du projet maritime de Cornouaille répond ainsi pleinement aux objectifs de l'interSCoT. Ce projet fait partie des démarches de Gestion Intégrée de la Zone Côtière (GIZC) financées par la Région Bretagne. La réponse de la Cornouaille à l'appel à projet GIZC se trouve à l'annexe 2 du présent cahier des charges.

Pour mener à bien ce projet, qui correspond à une volonté politique d'intégrer l'espace maritime dans les politiques de développement et d'aménagement du territoire, l'espace maritime qui fait face au Pays de Cornouaille a été intitulé « mer de Cornouaille ». Cette terminologie, bien que ne correspondant pas à une mer définie au plan administratif, est couramment employée dans le cadre de ce dossier.

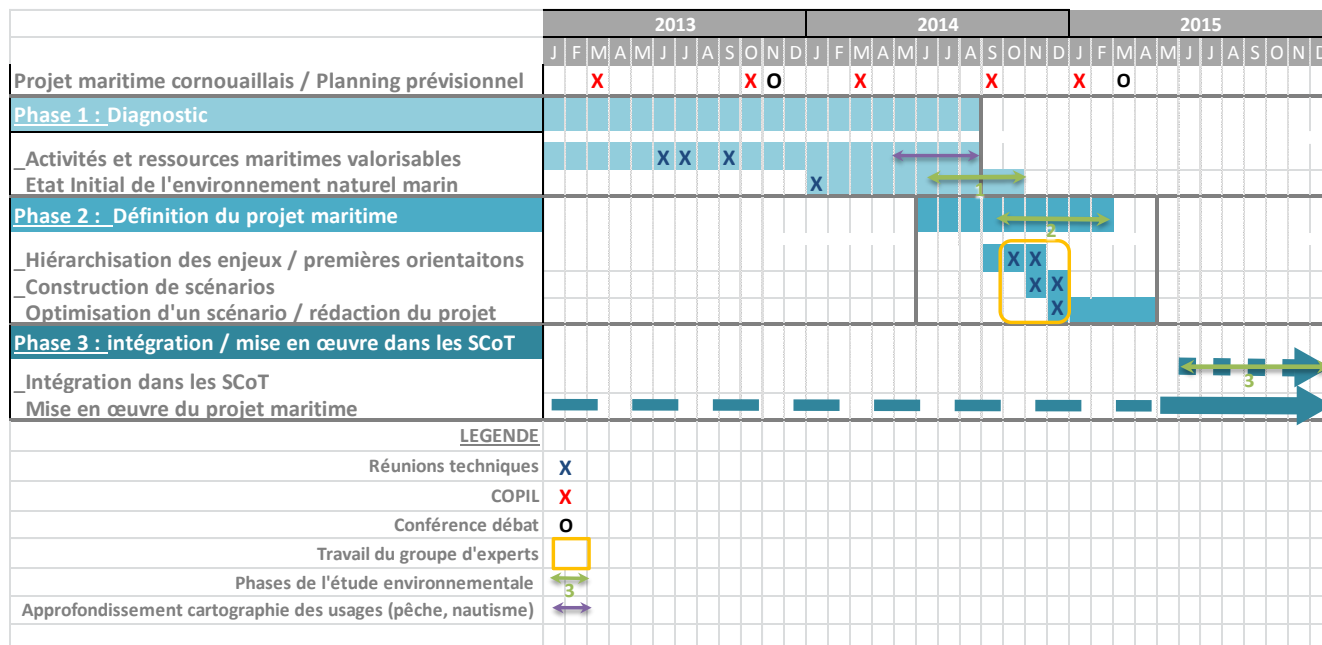
QCD anime donc la construction d'un projet maritime ayant vocation à alimenter les politiques de développement du territoire, constituer les bases de projet et orientations qui seront ensuite déclinables dans les SCoT, guider les orientations pour les nouvelles contractualisations, ... Il s'agit de se donner les bases qui seront ensuite déclinables dans les volets mer de SCoT.

La réalisation de ce projet maritime cornouillais se décompose en 3 phases :

1. Diagnostic socio-économique et environnemental
 - a. Diagnostic socio-économique fait par Quimper Cornouaille Développement
 - b. Diagnostic environnemental fait par un prestataire spécialisé
2. Construction du projet d'aménagement de développement durable mer de Cornouaille (PADD et objectifs et orientations de SCoT).

Ce projet maritime sera défini sur le deuxième semestre 2014. Il comportera des orientations sectorielles (pêche, cultures marines, nautisme, ...) pour la Cornouaille et une partie de ces orientations pourront également être planifiées spatialement (en mer, à terre).

3. Intégration de ce projet dans les SCoT du territoire (volets mer) et les programmes des contractualisations.



La gouvernance du projet est schématisée à l'annexe 3.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de l'interSCoT Cornouaille, cette consultation a pour objet de retenir un prestataire chargé :

- De réaliser un état initial de l'environnement naturel marin, en complément des éléments déjà compilés par Quimper Cornouaille Développement
- D'apporter une expertise en matière de connaissance du milieu et de biodiversité marine pour l'élaboration des orientations du projet maritime du Pays de Cornouaille
- Et de faire l'évaluation environnementale de ce projet maritime.

La mission inscrite au présent cahier des charges fait donc partie intégrante de l'élaboration du projet maritime cornouaillais présenté au chapitre précédent et de sa future déclinaison en volet mer de SCoT.

Cette étude permettra notamment :

- D'apporter une expertise en environnement marin à la définition du projet maritime cornouaillais piloté par Quimper Cornouaille Développement, avec de nombreux partenaires institutionnels et socio-économiques
- De disposer d'un document de synthèse sur les spécificités du milieu marin de la mer de Cornouaille, qui fasse ressortir les grands enjeux, et contribue à bâtir un projet durable ; en quelques sortes le « pendant » des états initiaux de l'environnement réalisés à terre dans le cadre des SCoT de Cornouaille.
- D'être en conformité avec les obligations réglementaires en matière de d'état initial de l'environnement et d'évaluation environnementale d'un volet maritime de SCoT.
- Avoir un éclairage sur un périmètre cohérent du volet mer de l'interSCoT au regard de la question environnementale. En effet, ce périmètre « doit être établi au regard des spécificités géographiques,

écologiques et socio-économiques de l'espace marin et des interactions qui existent entre les usages de la mer»², il peut s'étendre jusqu'à la limite des eaux territoriales (zone des 12 milles nautiques).

Périmètre de l'étude :

Le périmètre d'étude correspond aux eaux territoriales de la mer de Cornouaille et est détaillé en annexe 4.

3. PRESTATIONS ATTENDUES

Est attendue la réalisation de différentes prestations sur le périmètre défini au présent cahier des charges (issues notamment de l'art. R 122-3 du CU, et de l'article L122-6 du CE fixant les prescriptions concernant l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme):

- Rédaction de l'Etat Initial de l'Environnement: décrire les caractéristiques du milieu marin, les cartographier, et indiquer les mesures de protection
- Note rappelant le résultat des études consacrées à la qualité des eaux, les conséquences qui en découlent et les objectifs retenus,
- Note sur l'érosion marine
- Définition d'indicateurs environnementaux de suivi et réalisation de l'état zéro (2013)
- Participation au groupe d'experts qui travaillera à l'élaboration du projet maritime cornouillais
- Evaluation environnementale du projet maritime / interSCoT de Cornouaille

Pour ce faire, l'étude sera divisée en 3 phases : 2 phases en tranche ferme - 1 phase en tranche conditionnelle :

1. PHASE 1 : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Ce chapitre devra correspondre aux attentes réglementaires en matière d'état initial de l'environnement d'un SCoT sur ses aspects marin et littoraux ; dans le cadre de la réalisation d'un volet mer ou volet maritime valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer.

Par analogie avec les contenus attendus dans les EIE des SCoT terrestres, cet état des lieux traitera les Item suivants :

A. Caractéristiques physiques générales de l'environnement marin :

Analyse synthétique des conditions géographiques de la Mer de Cornouaille :

- Bathymétrie (la carte des fonds du périmètre a déjà été établie en interne sur données SIG SHOM. Il s'agit ici d'en faire une rapide analyse).
- Régime de marées, niveaux marins
- Agitation
- Courantologie: dérive littorale, cellules hydrosédimentaire (hors estuaires – la question hydrosédimentaire étant étudiée à l'échelle de ces milieux dans le cadre des SAGE).
- Régime éolien (vents dominants, fréquence, intensité par rapport au contexte régional)
- Température de l'eau

² Source : Le volet mer dans les schémas de cohérence territoriale, Ministère de l'Ecologie, de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, 2009

- Nature physique des fonds³
- ...

B. Milieu vivant, biodiversité :

- Recensement des servitudes de protection et mesures de protection du milieu marin : rappel des outils de gestion et de protection s'appliquant au milieu marin. Il s'agit de rappeler l'objet de ces différents dispositifs, leurs périmètres, et les principales mesures / orientations associées.
- Caractérisation (état, fonctionnalités) et localisation cartographique des différents **habitats** sous-marins
- Caractérisation du **vivant** sur le fond, dans la colonne d'eau et en surface (spécificités, principales espèces rencontrées / supposées présentes, fonctionnalité, état de conservation) et localisation cartographique de ces différents ensembles.
- Liens fonctionnels entre ces ensembles, avec l'amont (masses d'eau de transition) et le large (hors zone des 12 milles), identification des éléments de trame verte et bleue (en cohérence avec la Trame Verte et Bleu du Schéma Régional de Cohérence Ecologique en cours), bleu marine ...
- l'évolution probable de ces milieux au regard de tendances d'évolutions générales (niveau marin, température de l'eau, acidification des eaux marines, ...)

Il s'agira notamment d'identifier et de cartographier :

- des sous-ensembles présentant une certaine homogénéité : habitats, fonctionnement, espèces rencontrées, ...
- des secteurs dégradés ou vulnérables (données issues des DOCOB approuvés et du plan de gestion du PNMI)
- les menaces pesant sur le milieu et liées aux activités humaines (dans le périmètre des AMP, bien reprendre les conclusions des travaux réalisés – déjà partagées par les acteurs concernés)

Au-delà des données provenant du PNMI et des animateurs N 2000 en mer, l'appui de certains acteurs ressource comme le MNHN, l'AAMP et les professionnels de la pêche, qui disposent de connaissances d'observation de terrain, sera nécessaire.

Les deux points qui suivent feront l'objet d'une note spécifique comme demandé par le législateur⁴ dans le contenu du volet maritime de SCoT valant SMVM.

C. Qualité des eaux :

Synthétiser les caractéristiques de la qualité des eaux sur le périmètre :

- Etat
- Menaces (microbiologie, chimie, nutriments, hydraulique, ...)
- Tendances / perspectives au regard des actions menées et à venir (DCE, Orientations du SDAGE Loire Bretagne, portée de l'action des SAGE, volet qualité de l'eau du PNMI, mise en œuvre de la DCSM ...)

Il s'agit d'élargir une première approche de la question réalisée en interne dans le diagnostic (synthèse des enjeux littoraux déjà identifiés dans les SAGE⁵, données du plan de gestion du PNMI, qualité des eaux de baignade et des eaux des zones conchylicoles). Cette note permettra de disposer de cartes de synthèse à l'échelle de la Cornouaille (notamment en termes de pression liée à l'assainissement avec les rejets en mer des STEP, résultats des réseaux de suivi, qualité environnementale des ports ...)

³ Une carte des fonds issue des travaux REBENT est intégrée au rapport diagnostic mais est issue de flux WMS. Nous ne disposons pas de la couche SIG.

⁴ Art. L122-3 du CU et décret n° 86-1252 du 5 décembre 1986

⁵ Et d'un échange entre QCD et chaque coordinateur de SAGE

Un regard plus approfondi est attendu sur la question des sédiments portuaires :

- Qualification de la qualité des sédiments portuaires lorsque donnée disponible
- Caractérisation des opérations de dragages (qualité des déblais, volumes évacués et rythme de dragages, destination des déblais, ...) sur carte.

Le prestataire pourra se baser sur :

- Le schéma de carénage de l'Ouest Cornouaille en 2013 (SAGE Ouest Cornouaille) qui traite de la qualité des eaux et sédiments portuaires
- Une partie des éléments contenus dans les états des lieux des DOCOB des zones Natura 2000 en mer
- Le schéma départemental de référence des dragages
- Le PNMI démarre en 2014 un diagnostic des sédiments portuaires sur son territoire et a prévu de définir des zones de moindres contraintes pour le clapage. Il sera donc important de s'en rapprocher en ce qui concerne la Baie de Douarnenez.

D. Erosion, risques littoraux :

Synthèse des éléments de connaissance sur :

- La dynamique sédimentaire, courantologie ...
- Variations du niveau marin
- Typologie et dynamique du trait de côte
- Vulnérabilité du territoire :
 - Les secteurs où les dunes, plages sont engraisées régulièrement (avec précision de l'objectif poursuivi : protection du trait de côte, ou maintien des plages – finalité touristique).
 - Les éléments à jour en matière de PPR-SM ou PPR-L et autres dispositifs de prévention / gestion des risques de submersion, population et espaces naturels exposés au risque
 - Naufrages et pollutions associées : état des accidents, mesures et plans de prévention et de gestion arrêtés, en cours.

Des cartes de synthèse à l'échelle du périmètre ou plus précises lorsque nécessaire sont attendues. Les réflexions du projet COCORISCO pour lequel sein est un des sites d'étude, seront intégrées.

E. Déchets

- Gestion des déchets des navires qui sillonnent la zone d'étude
- Importance et source des déchets (macro et micro déchets)
- Organisation des filières de traitement (collectes sur l'estran, dispositifs de ramassage en mer, ...)

Les éléments de la DCSMM pourront être mobilisés.

F. Bruits sous-marins

Seront abordés dans ce chapitre :

- Une synthèse bibliographique des sources potentielles de bruits et vibrations sous-marines de la zone d'étude (sonars, trafic maritime, travaux, ...)
- Les effets potentiels sur les organismes vivants
- Les perspectives d'évolution au regard des tendances des usages et des programmes, réglementations en cours.

Les éléments du plan de gestion du PNMI et de la DCSMM seront repris pour la qualification des effets potentiels.

G. Considérations générales pour la phase 1 :

i. *Perspectives d'évolution*

Ce point sera traité pour chaque thématique au regard des plans et programmes en cours, de grandes évolutions comme le réchauffement climatique, la montée du niveau marin ...

ii. *Synthèses*

Le prestataire proposera une **synthèse** pour les différents items traités, de type atouts – faiblesses – opportunités – menaces (AFOM) lorsque cela s'avère pertinent. Il s'agira d'identifier les zones où chaque enjeu environnemental est le plus prégnant.

iii. *Indicateurs de suivi :*

Comme cela se pratique pour les SCoT, des **indicateurs** de suivi devront être proposés, pour chacun de ces compartiments, et leur état zéro fourni. Pour chaque indicateur, devront notamment être précisés: le producteur de la donnée, la fréquence d'actualisation, la modalité d'accès (proposer des indicateurs pour lesquels l'accès est libre de frais si cela est possible).

Un rapprochement avec la méthode retenue dans le cadre de la DCSMM, et du plan de gestion du PNMI devra être opéré sur cette question des indicateurs, afin de faire converger les méthodes dans la mesure du possible.

L'arrêt définitif de la liste des indicateurs de suivi du SCoT se fera à l'issue de la phase 2, lors de l'évaluation environnementale. En effet, une bonne cohérence entre les orientations et les indicateurs devra être vérifiée.

iv. *Données – connaissances manquantes :*

Au cours de cette phase, le manque de connaissances, ou de données sera signalé.

En revanche, la réalisation d'études complémentaires, en particulier de mesures *in situ* n'est pas prévue à ce marché.

2. PHASE 2 - APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA DEFINITION DU PROJET (PADD) ET DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Cette phase consiste en un accompagnement à la définition du projet maritime cornouaillais, sur les questions d'environnement marin : le prestataire sera présent aux réunions du groupe d'expert, mis en place en phase 2 de l'élaboration du projet maritime / interSCoT cornouaillais. Ce groupe d'experts transversaux d'une vingtaine de personnes aux compétences diverses (activités, milieu naturel, innovation, ...) travaillera à hiérarchiser les enjeux, définir des orientations et les traduire en terme de planification, dans une logique prospective.

Un appui, une expertise en matière d'environnement marin sont donc attendus du prestataire (risques de submersion, continuités écologiques sous-marines, capacité du milieu à accueillir de nouvelles activités ...) au cours des réunions du groupe d'experts. Il s'attachera à guider le groupe dans le sens de cumuler avantages économiques et environnementaux et aura un rôle de « garde-fou » sur des orientations, projets qui pourront être envisagés par le groupe, mais qui seraient peu pertinents au regard de la réglementation environnementale, des caractéristiques du milieu ...

Le prestataire devra s'assurer que le projet soit en adéquation avec la législation et les orientations environnementales supra (régionales, nationales, européennes...) On peut notamment citer :

- La charte des espaces côtiers bretons,
- Le Grenelle de la Mer
- La stratégie nationale pour la Mer et le Littoral
- Le travail d'élaboration des Documents stratégiques de Façades

- La directive cadre pour la planification de l'espace maritime et la gestion intégrée des zones côtières
- ...

C'est également au cours de cette phase que le prestataire accompagnera le maître d'ouvrage sur la définition des espaces remarquables, en lien avec les projets envisagés : croisement entre les zonages réglementaires en matière d'environnement marin (N2000 en mer, ZNIEFF marines, ...) et les projets envisagés sur la mer de Cornouaille.

Les réunions du groupe d'expert se dérouleront à Quimper, sur cinq demi-journées, à partir du mois de septembre 2014.

Le prestataire pourra être mobilisé ponctuellement au cours de la phase 2 pour des points techniques avec le maître d'ouvrage.

3. PHASE 3 - TRANCHE CONDITIONNELLE : EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET MARITIME / INTERSCOT CORNOUAILLAIS

Le prestataire effectuera pour cette phase l'évaluation environnementale du projet maritime cornouaillais (PADD, objectifs et orientations) défini en phase précédente. Il s'agit de conforter et optimiser le projet. Cette phase pourra démarrer en parallèle de la définition du projet.

L'évaluation environnementale contiendra notamment :

- A. L'analyse environnementale des orientations du volet maritime (PADD, orientations, objectifs) :
 - Explication des choix retenus par le plan ou document au regard notamment des objectifs de protection de l'environnement établis au niveau international, communautaire, et national (qui sont précisés en grande partie dans l'EIE, mais pourront être complétés en fonction des orientations retenues et réglementations spécifiques auxquelles elles se rattachent).
 - Explication des raisons qui justifient le choix opéré au regard des autres solutions envisagées
- B. L'Analyse des incidences du volet maritime sur l'environnement (PADD, orientations, objectifs) :
 - Identifier les thématiques environnementales où il y a des incertitudes et proposer des moyens, méthodes pour réduire ces incertitudes
 - Préciser les points sur lesquels les futures études d'impact devront être vigilantes
 - Préciser les mesures envisagées pour éviter, réduire, et si possible compenser les conséquences dommageables du volet mer si des effets négatifs n'ont pu être supprimés.

En fonction des projets retenus en phase 2, il pourra s'avérer nécessaire d'approfondir l'EIE sur certains aspects.

Cette phase pourra se faire soit à l'échelle de chacun des 5 SCoT, ou dans le cadre d'un unique SCOT cornouaillais. Cela n'étant pas défini à ce jour, il est demandé au prestataire de proposer une méthodologie et un chiffrage pour les 2 cas de figures.

4. COMPETENCES REQUISES

Les compétences requises pour la réalisation de cette étude sont les suivantes :

- Expertise en océanographie et environnement marin
- Compétences sur des travaux de planification en mer (volets mer de SCoT, planification de l'aquaculture, des EMR, ...) sur l'approche environnementale
- Une bonne connaissance du territoire et de sa gouvernance serait appréciée

5. DONNEES EXPLOITABLES

Cette prestation sera basée sur :

- L'analyse de l'environnement marin sur la base des données et études existantes
- **Le diagnostic des activités et ressources potentiellement valorisables en Cornouaille, réalisé par Quimper Cornouaille Développement**

1. ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT MARIN, SUR LA BASE DES DONNEES ET ETUDES EXISTANTES

Une analyse synthétique et experte des études et données existantes est attendue du prestataire.

De nombreux éléments de connaissance du milieu marin cornouaillais constituent un socle qui servira de base de données pour le prestataire. En effet le périmètre de la Mer de Cornouaille recoupe celui du Parc Naturel Marin d'Iroise (premier parc naturel marin de France) et plusieurs aires marines protégées, 5 SAGE⁶, les données sont particulièrement importantes sur le milieu marin sur ce périmètre. On peut citer :

- Les documents de gestion des différentes aires marines protégées du périmètre (DOCOB, Plan de Gestion), en particulier :
 - Le Parc Naturel Marin d'Iroise qui s'étend sur le nord-ouest du périmètre et notamment en Baie de Douarnenez et est également opérateur du site Natura 2000 « Chaussée de Sein »
 - Les zones Natura 2000 en mer Roches de Penmarc'h, Glénan et Trévignon
- Les documents des 5 SAGE qui concernent le littoral de Cornouaille
- Les différents réseaux de suivi et publications: Ifremer, études de l'Agence Nationale des Aires Marines Protégées, classements des masses d'eau au titre de la DCE, REPOM, documents de la DCSMM pour les 3 sous-régions auxquelles appartient le périmètre (et en particulier l'Etat Initial), ...

Une partie des études nécessaires à la réalisation de cet EIE marin seront transmises au prestataire au démarrage de l'étude (cf. liste à l'annexe 6). Il lui appartiendra de récupérer les autres études / données ; avec si nécessaire l'appui du maître d'ouvrage.

Le prestataire veillera à utiliser les données disponibles les plus récentes.

⁶ Cf. périmètres AMP et SAGE à l'annexe 5

2. RAPPORT DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ET RESSOURCES POTENTIELLEMENT VALORISABLES EN MER DE CORNOUAILLE

D'autre part, un important rapport de diagnostic des activités et ressources de la Mer de Cornouaille a été réalisé par Quimper Cornouaille Développement dans le cadre de la construction du projet maritime cornouaillais (traité à l'échelle interSCoT), en 2013-2014.

Ce diagnostic d'environ 200 pages (hors annexes) traite à la fois :

- Des usages maritimes en Cornouaille (pêche, cultures marines, trafic commercial, nautisme, biotechnologies, pêche de loisir ...) avec une vision de l'organisation des acteurs, de la localisation des usages, de leur poids socio-économique, des tendances et enjeux partagés
- Et des ressources marines et des potentiels de développement associés : énergétiques (potentiel de développement des EMR), vivantes (algues, espèces halieutiques et en jeux de développement associés, ressources spatiales (type baies abritées pour développement aquaculture, ...)). Ce chapitre s'attache à montrer le lien entre protection des milieux naturels (actions des SAGE, N2000, PNMI, ...) et développement des activités maritimes

Le rapport sera transmis au prestataire retenu au démarrage de l'étude. Le sommaire de l'étude figure à l'annexe 7 du présent cahier des charges pour que le prestataire identifie bien les points déjà traités en interne et puisse quantifier au mieux le travail qu'il a à fournir en complément.

Un certain nombre de données statistiques, analyses, cartographies ont déjà été compilées dans ce cadre et seront donc à valoriser pour la présente mission.

Les cartes seront transmises sous format SIG (voir les spécifications plus loin). La liste des cartes réalisées figure à l'annexe 8. Des cartographies des usages pêche et nautisme seront collectées / réalisées en 2014.

Le prestataire devra donc compléter ce travail qui s'est attaché au milieu marin sous un angle ressource pour le développement des activités maritimes.

6. DEROULEMENT DE L'ETUDE

1. CONCERTATION - REUNIONS

Concertation propre à l'étude environnementale

Un **comité de suivi dédié** suivra l'étude. Il comprendra a minima les membres du comité de pilotage GIZC Mer de Cornouaille qui le souhaitent, les services de l'Etat (DREAL, DDTM, Préfecture maritime), l'antenne atlantique de l'Agence des Aires Marines Protégées, le Parc Naturel Marin d'Iroise, un représentant des 3 zones N2000 en mer contiguës, le Museum d'Histoire Naturelle de Concarneau, le Conseil Général du Finistère. D'autres structures pourront y être intégrées.

Le comité de suivi, s'est déjà réuni en janvier 2014 pour préparer cette mission.

Des **entretiens** devront être menés avec certains acteurs clés : pour préciser leurs attentes et les éléments de connaissance qu'ils peuvent apporter. On peut notamment citer le Conseil Général et quelques gestionnaires portuaires pour la question des dragages, la DDTM.

Réunions

Les réunions en comité de suivi ou groupe d'experts, auxquelles participera le prestataire sont listées ci-dessous :

- Phase 1 :
 - Réunion de démarrage : validation de la méthodologie retenue par le prestataire et précision des attentes par les membres du comité techniques et le maître d'ouvrage.
 - Réunion intermédiaire
 - Réunion de validation de la phase 1
- Phase 2 :
 - Réunion de cadrage de la phase 2
 - Participation aux 5 réunions du groupe d'experts
- Phase 3 – tranche conditionnelle :
 - Réunion cadrage de la tranche conditionnelle
 - Réunion intermédiaire
 - Réunion de validation de la phase 3

Des réunions techniques pourront être demandées par le maître d'ouvrage, autant que de besoin, à l'avancement de l'étude.

Le prestataire peut aussi proposer des réunions supplémentaires dans son planning.

2. LIVRABLES, SUPPORTS DE PRESENTATION

Réunions :

- Pour les réunions, des supports dédiés et aisément lisibles seront utilisés. Les supports de présentation seront transmis au maître d'ouvrage au plus tard 4 jours ouvrés avant chaque réunion. Un point sera fait avec le maître d'ouvrage avant chaque réunion.
- Le prestataire sera en charge de rédiger les comptes rendus des réunions et de les livrer au Maître d'Ouvrage pour validation et diffusion sous une semaine (jours ouvrés)
- Le rapport finalisé sera rendu au plus tard 3 semaines après chaque réunion, en intégrant les modifications demandées.

Rapport :

- Les phases 1 et 3 feront l'objet d'un rapport transmis sous format numérique word et pdf. L'objectif étant de les intégrer aux pièces écrites du projet maritime cornouaillais, piloté par Quimper Cornouaille Développement. La phase 2 pourra amener le prestataire à rédiger quelques contributions écrites.
- La note sur la qualité de l'eau et la note sur l'érosion seront des documents indépendants, au même format.
- Le texte et les illustrations d'une synthèse grand public de la phase 1 seront fournis au maître d'ouvrage en format txt et JPG pour les illustrations (la mise en forme du document de 4 à 10 pages sera assurée par Quimper Cornouaille Développement).

Cartes :

Les cartes seront toutes transmises au format pdf (ou image) dans un atlas A3 et sous format SIG ArcGIS en projection RGF Lambert 93.

Le prestataire et le maître d'ouvrage (avec en particulier la personne en charge du SIG), définiront conjointement au démarrage de l'étude le fond, le cadre type et la structuration des bases de données des productions cartographiques.

Sur les différents livrables, source et date des données seront systématiquement précisées.

3. DELAIS D'EXECUTION ET COUT DE LA MISSION

L'étude devra respecter le planning décomposé comme suit :

- **Tranche ferme**
 - Phase 1 : 4 mois **au maximum** à compter de la notification, afin de démarrer à l'automne l'élaboration du projet maritime cornouaillais
 - Phase 2 : 5 à 10 mois, en accompagnement de l'avancement du projet maritime cornouaillais de l'interSCoT

Le coût de cette tranche ferme ne devra pas excéder **40 000€ TTC**.

- **Tranche conditionnelle**
 - Phase 3 : 4 à 6 mois à compter du déclenchement de cette phase

7. CONTENU ET RECEPTION DE L'OFFRE

1. DOCUMENTS DEMANDES AUX PRESTATAIRES

- Présentation générale de la société
- Note présentant la méthodologie retenue par le prestataire, le calendrier, l'équipe mobilisée sur le projet (avec un chef de projet clairement identifié qui sera le contact du maître d'ouvrage au long de l'étude)
- *Curriculum vitae* des intervenants
- Références de prestations :
 - environnement naturel marin : biodiversité, milieu physique, études réglementaires ...
 - volets mer de SCoT et/ ou travaux de planification en mer ...
- L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement d'entreprises, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire
- Le prestataire présentera un prix forfaitaire global TTC. Il détaillera ce prix en prix unitaires pour chacune des missions exposées aux différents points « prestations attendues » du cahier des charges et remplira l'acte d'engagement.
Ces prix comprendront l'ensemble des réunions et frais de déplacements prévus par le prestataire. Cependant, Quimper Cornouaille Développement est susceptible de programmer une ou plusieurs réunion(s) supplémentaire(s). Le prestataire proposera donc un prix unitaire par réunion complémentaire dans son offre.
- Cahier des charges et acte d'engagement datés et signés
- Renseignements concernant l'entreprise et sa capacité économique et financière : numéro de SIRET et chiffre d'affaires réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

2. DATE LIMITE ET MODALITES D'ENVOI DE L'OFFRE

La date et heure limites de réception des offres est fixée au **vendredi 13 juin 2014, à 16h30.**

Les candidats transmettent leur offre par pli recommandé avec avis de réception postal ou seront remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Quimper Cornouaille Développement
À l'attention de Pauline CHALAUX
OFFRE POUR L'ETUDE ENVIRONNEMENTALE DE L'INTERSCOT MARITIME – NE PAS OUVRIR
3 rue Pitre Chevalier CS 40002
29018 Quimper Cedex

Ce dossier comprendra également une copie de l'ensemble des pièces remises par le candidat sur support physique électronique (CD Rom).

Les offres devront parvenir à destination avant la date et heure limites.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, Quimper Cornouaille Développement ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Les plis qui seraient remis, ou dont l'avis de réception serait délivré après les date et heure limites ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs sans examen.

8. ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

1. CRITERES D'ANALYSE

Le maître d'ouvrage élimine les offres non conformes au présent cahier des charges ainsi que les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables.

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Valeur technique de l'offre (méthodologie, qualité des moyens techniques et humains affectés à la prestation) : 70%
- Prix : 30%

2. PLANNING

L'analyse des offres aura lieu dans le mois suivant la réception des plis.

Quimper Cornouaille Développement se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les candidats ayant présenté une offre.

Les candidats non retenus et le prestataire retenu seront informés par Quimper Cornouaille Développement. La réunion de lancement de l'étude aura lieu la semaine suivant cette notification.

9. REGLEMENT DE LA PRESTATION

1. FACTURE

Le règlement sera versé à la livraison de chaque phase.

Les factures seront établies en 1 exemplaire portant les mentions légales ainsi que la prestation effectuée.

Elles seront adressées à :

Quimper Cornouaille Développement
3 rue Pitre Chevalier CS 40002
29018 Quimper Cedex

2. AVANCE

Aucune avance ne sera versée.

3. RESILIATION DU MARCHÉ

Tout manquement de l'une ou l'autre des parties aux obligations qu'elle a en charge en application du présent marché, en particulier quant au respect du calendrier de réalisation des prestations, entraînera la résiliation de plein droit du marché si bon semble au créancier de l'obligation inexécutée. La résiliation interviendra quinze jours après mise en demeure d'exécuter la prestation par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

4. PENALITES DE RETARD

Le prestataire subira, par jour de retard, une pénalité de 1/500 du montant HT du marché.

5. CONFIDENTIALITE

Toute diffusion des résultats de cette étude par le prestataire devra faire l'objet d'une demande préalable auprès maître d'ouvrage.

6. DROIT ET LANGUE

En cas de litige, le droit français est seul applicable. Les tribunaux français sont les seuls compétents. La juridiction dont dépend le siège de Quimper Cornouaille Développement sera compétente.

Tous les documents (correspondances, factures...) doivent être rédigés en français.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

Quimper Cornouaille Développement

Pauline CHALAUX

Chargée de mission mer

Tél : 02 98 10 34 07

Mail : pauline.chaloux@quimper-cornouaille-developpement.fr

Le 12.05.2014



Ronan MARCEL

Directeur

Quimper Cornouaille Développement

Signature et cachet du prestataire répondant à l'offre

Date :

Lu et approuvé